

04 avr 2014 -14:01

Appartient à [Conseil des ministres du 4 avril 2014](#)

## Reconnaissance des institutions scientifiques en vue de l'exonération partielle du précompte professionnel

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx, du ministre des Finances Koen Geens et du secrétaire d'Etat à la Politique scientifique Philippe Courard, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui étend la liste des institutions de recherche scientifique entrant en ligne de compte pour une réduction du précompte professionnel.

Les institutions de recherche scientifique qui sont reconnues peuvent appliquer aux chercheurs qu'elles engagent une exonération de 80% du versement du précompte professionnel.

Reconnaissance à partir du 1er janvier 2012 :

- Nationale Proeftuin voor Witloof
- BB-consult
- Provinciaal Proefcentrum voor de Groenteteelt Oost-Vlaanderen
- Passiefhuis-Platform

Reconnaissance à partir du 1er janvier 2013 :

- Natuurpunt Studie
- Natagora
- Brussels Heart Center
- Dierengezondheidszorg Vlaanderen
- Vlaams Centrum voor Bewaring van Tuinbouwproducten
- Inagro
- Vlaams Gebarentaalcentrum
- Amsab - Instituut voor Sociale Geschiedenis
- Observatoire social européen
- Association pour le droit des Etrangers
- Croix-Rouge belge - Transfusion Research Center

Reconnaissance à partir du 1er mai 2013 :

- Centre de Documentation et de Coordination Sociales - Centrum voor Maatschappelijke Documentatie en Coördinatie
- Agrobeheercentrum Ecokwadraat

La liste complète est reprise à l'annexe IIIquater du CIR 92.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>

Service de presse de M. Koen Geens, ministre des Finances, chargé de la Fonction publique

Rue de la Loi 12

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 574 80 05

<http://www.minfin.fgov.be>

Service de presse de M. Philippe Courard, secrétaire d'Etat aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes handicapées, à la Politique scientifique, chargé des Risques professionnels

Rue Ernest Blérot 1 - 9ième étage

1070 Bruxelles

Belgique

+32 2 238 28 11

<http://www.socialsecurity.fgov.be>